

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS557

présenté par
Mme Vidal, rapporteure

ARTICLE 7

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« Conformément à »

le mot :

« Selon ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.